

Message FRI 2017-2020

Un concept équilibré pour corriger le décalage

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) entend corriger le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020 par un concept global. Pour supprimer le décalage existant entre les objectifs ambitieux fixés par le Conseil fédéral et les moyens financiers prévus, elle propose des augmentations à hauteur de 948 millions de francs sur quatre ans. Le Réseau FUTURE soutient les propositions de la majorité de la CSEC-N, qui correspondent à la croissance annuelle moyenne de 3,2% initialement prévue par le Conseil fédéral.

Les moyens accordés à la formation, à la recherche et à l'innovation (FRI) pour les années 2017 à 2020 doivent croître en moyenne de 2% par année. C'est ce qu'a prévu le Conseil fédéral dans le message correspondant. Cette faible augmentation des moyens, comparée aux périodes précédentes, est avant tout due au fait que le domaine FRI doit contribuer de manière disproportionnée au programme de stabilisation 2017-2019: 18,2% des mesures d'économie – soit 485 millions de francs – lui sont imputées, bien qu'il ne représente qu'un peu plus de 10% de l'ensemble des dépenses de la Confédération. Dans le même temps, le gouvernement fixe aux acteurs FRI des objectifs ambitieux:

- Encourager la relève scientifique.
- Augmenter le nombre de places d'études en médecine humaine.
- Explorer de nouveaux domaines de recherche (médecine personnalisée, big data et advanced manufacturing)
- Renforcer la formation professionnelle supérieure.

Les hautes écoles et les institutions de recherche soutiennent ces priorités, qui permettront de relever les défis économiques et sociaux à venir: elles s'engagent à poursuivre le développement de la place scientifique et économique suisse, afin que notre pays continue à jouer un rôle de leader en matière de formation, de recherche et d'innovation dans le monde. C'est du reste l'un des objectifs posés par le Conseil fédéral pour la législature en cours. Dans le message FRI 2017-2020, il y a toutefois un gros décalage entre les objectifs ambitieux fixés par le Conseil fédéral et la faible croissance des moyens. Compte tenu des conditions-cadres financières prévues, il est impossible pour les hautes écoles et les institutions de recherche suisses de mettre en œuvre ces priorités sans mettre en danger leur substance et la qualité de leur travail.

La CSEC-N corrige le décalage avec un concept interpartis

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a identifié le décalage entre objectifs et moyens financiers qui caractérise le message FRI 2017-2020. Elle recommande à une large majorité à son conseil de procéder à une correction de ce décalage au moyen d'un concept interpartis et d'augmenter les crédits dans différents domaines (lire l'encadré).

La majorité de la commission reconnaît ainsi clairement les faits suivants:

- Une croissance annuelle moyenne des moyens de 1,5% pour les écoles polytechniques fédérales (EPF) est insuffisante pour que ces dernières puissent continuer à jouer leur rôle de pionnières pour développer la capacité d'innovation de l'économie suisse.
- Une croissance des subventions de base de 1,4% par année ne permet pas aux universités de créer les postes nécessaires pour assurer la relève scientifique en Suisse.
- Les moyens destinés aux hautes écoles spécialisées ne suffiront pas à compenser l'augmentation, toujours aussi prononcée, du nombre d'étudiantes et étudiants.
- Sans un accroissement des subventions fédérales aux cantons, le renforcement de la formation professionnelle supérieure signifierait un affaiblissement de la formation professionnelle initiale.

Une minorité de la CSEC-N demande en outre une augmentation des moyens pour les Académies suisses des sciences. Elles en ont besoin pour continuer à assumer leur mandat de transmission des connaissances et pour assurer l'entretien d'infrastructures.

Croissance annuelle moyenne de 3,2%

Au total, la CSEC-N demande, avec ce concept équilibré, des augmentations à hauteur de 948 millions de francs pour le message FRI 2017-2020. Si toutes les propositions de la majorité étaient acceptées, la croissance annuelle moyenne des crédits accordés au domaine FRI se monterait à 3,2%. Ce taux correspond à celui initialement prévu par le Conseil fédéral pour les quatre prochaines années; il reste toutefois en-deçà de la croissance des moyens pour la période en cours.

Recommandations de vote du Réseau FUTURE

Le Réseau FUTURE soutient le concept proposé par la CSEC-N et recommande aux membres du Conseil national de suivre les propositions de la majorité de la commission concernant les arrêtés fédéraux suivants du message FRI 2017-2020:

- I : augmentation du financement de la formation professionnelle de **286 millions (+2,1 mios)** de francs
- II: augmentation du financement de la formation continue de **20 mios**
- III: augmentation des contributions de formation destinées aux cantons de **60 mios**
- IV: augmentation du financement du domaine des EPF de **300 mios**
- V:
 - 1. augmentation des contributions de base pour les universités cantonales de **106 mios**
 - 2. augmentation des contributions de base pour les hautes écoles spécialisées de **64 mios**
 - 3. augmentation des crédits d'investissement pour les hautes écoles cantonales de **60 mios**
- VIII: augmentation des contributions Overhead de la Commission pour la technologie et l'innovation de **10 mios**
- IX: augmentation des crédits pour les établissements de recherche d'importance nationale de **40 mios**

Le Réseau FUTURE recommande en outre de soutenir la minorité suivante:

- VII: augmentation des crédits pour les institutions d'encouragement de la recherche (Académies des sciences) de **7 mios**